

### RAPPELS SUR LES NUISANCES SONORES

Les beaux jours arrivent et notre espace de vie se transfère progressivement vers l'extérieur de nos logements. Nous vous rappelons qu'en règle générale, sont interdits de jour, comme de nuit, tous bruits susceptibles de porter atteinte à la santé ou la tranquillité publique. Les activités de bricolage, les travaux extérieurs, les tontes sont réglementées. A noter que tous les travaux sont interdits le dimanche. Les jeux aquatiques aux abords et dans les piscines, les veillées tardives et bruyantes autour d'un barbecue, sont également générateurs de nuisances pour votre voisinage.

**Pour éviter les conflits, respectez les horaires encadrés par l'arrêté municipal en vigueur :**

- Les jours ouvrables : de 8:30 à 12:00 et de 14:30 à 19:30
- Les samedis : de 9:00 à 12:00 et de 15:00 à 19:00

Pour être plus complets, quelques rappels complémentaires :

Il est interdit de faire du feu. Concernant les chiens :

- les propriétaires doivent prendre toutes les dispositions afin que leurs aboiements ne gênent pas le voisinage.
- les déjections canines sur le domaine public sont interdites ; nous mettons à disposition des canisacs avec distributeurs de sachets. Ce dernier n'est pas à déposer dans le caniveau mais dans une poubelle.



### RÉUNION PUBLIQUE SUR LA PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES

Une réunion publique aura lieu à la salle polyvalente **le Jeudi 20 juin 2019 à 19h** avec la présence de la Gendarmerie ; elle aura pour thème «La prévention des cambriolages». A l'approche des vacances d'été n'hésitez pas à venir vous renseigner, lors de cette réunion la Gendarmerie répondra à toutes vos questions.



### QUE FAIRE SI VOUS AVEZ UN NID DE GUÊPES OU DE FRELONS ?

Les interventions non urgentes pour nids de guêpes ou frelons restent à ce jour et donc pour 2019 non payantes sur nos 3 communes de Zillisheim Hochstatt et Froeningen, il ne faut appeler qu'en cas de nécessité et de localisation avérée du nid de guêpes.



**Le numéro à composer est le 18 et uniquement le 18**, pas d'appel à la mairie ou à un sapeur-pompier en particulier ; le CPI interviendra au plus vite après contact avec les habitants pour prise de RDV de préférence en soirée.

### JOURNÉE DE TRAVAIL AU GRAND CANON

Sur le site du Grand-Canon un atelier de travaux d'entretien et de nettoyage, desherbage, taille de végétaux divers est programmé pour la journée du **samedi 6 juillet 2019 de 8h à 16h environ**. **Nous faisons donc un appel aux bonnes volontés pour cette journée de travail, où un repas en commun sera pris sur le site.**



**Nous vous remercions de vous manifester à la Mairie avant le jeudi 27 juin au plus tard, une liste y sera tenue.**

La météo déterminera aussi le maintien de cet événement. Merci d'avance de votre participation !

### UN NOUVEAU DISTRIBUTEUR DE CANISACS

Un nouveau distributeur de canisacs a été installé dans la rue du Séminaire. Il s'ajoute à ceux qui sont déjà installés aux emplacements suivants : angle rue du Repos et rue de la Barrière, angle rue des Alpes et rue des Vosges, angle Impasse du Soleil et Faubourg de Mulhouse, angle rue de la Vallée et Capitaine Pilleux et Place de la Mairie.



### NOTRE VILLAGE

### CONSEIL MUNICIPAL

### EVÈNEMENTS À VENIR

### RETOUR EN IMAGES

### INFOS PRATIQUES

### ETAT-CIVIL

Fête des rues à Zillisheim

## FÊTE DES RUES

organisée par les Scouts et Guides de France PORTES DU SUNDGAU

# Dimanche 2 juin de 07h00 à 17h00

PETITE RESTAURATION - ANIMATIONS

En savoir plus sur le site de la Mairie ou par tél. au 06 64 62 88 68

## Festival Jazz Manouche

8<sup>e</sup> édition • Zillisheim

14-15-16 juin 2019

www.festivaljazzmanouche.org

### L'édito

Madame, Monsieur, mes chers concitoyens,



Depuis l'instauration de la loi NOTRe en 2015, les communes doivent faire face à un défi de taille : promouvoir et défendre leur « utilité » dans un contexte où l'intercommunalité devient de plus en plus invasive dans les compétences qui leur appartenaient.

Cette loi inspirée par une technocratie adepte du « bigger is better » a augmenté la taille des périmètres des intercommunalités et « optimisé vers le bas » la représentation des communes dans la gouvernance.

Ces nouvelles règles ont pour effet d'éloigner le pouvoir de décision du citoyen, lequel est largement adepte du « small is beautiful ».

Il est indéniable que l'intercommunalité joue et doit jouer un rôle majeur dans les enjeux et défis de notre pays, mais elle ne saurait se substituer aux communes et encore moins les subordonner.

«Faisons ensemble ce que nous ne pouvons pas faire seul». C'est mon credo pour la coopération intercommunale. Credo enthousiaste qui est le mien depuis 2001. La patiente construction de l'agglomération, je ne l'ai pas simplement vécue, je l'ai également portée dans mes différentes responsabilités de 2001 à 2013.

Mais prenons garde de ne pas remplacer l'énergie renouvelable et créative des élus par l'énergie fossile et sclérosante de la technocratie.

L'aménagement du territoire communal est l'essence même de l'existence d'une équipe municipale. Cette équipe s'est en général engagée, par le biais de sa profession de foi, sur sa vision de l'urbanisme local auprès de ses citoyens électeurs.

Mais la loi ALUR de 2014, dont le fondement est le logement social, a malicieusement glissé dans son énoncé l'obligation du transfert de la compétence PLU au socle intercommunal, sauf minorité de blocage.

C'est un sérieux coup de griffe à la souveraineté communale en matière de politique de développement de son territoire. A plus ou moins long terme, la commune ne sera plus compétente et l'existence d'une charte, n'ayant aucune valeur juridique et pouvant à tout moment être remise en cause, notamment par l'État, n'offre pas une garantie suffisante et fiable au maintien du pouvoir décisionnel de la commune sur l'urbanisation de son territoire.

Je me refuse d'être complice de cette mort programmée de l'unité de base de notre démocratie : la commune.

Je reste droit dans mes bottes et avec l'appui du Conseil Municipal j'ai donc voté contre l'instauration d'un PLUi au dernier Conseil d'Agglomération.

Votre Maire,  
Joseph GOESTER

## ETAT-CIVIL

### LES 90 ANS DE NOTRE MAIRE HONORAIRE JEAN DIEMUNSCH

Jean DIEMUNSCH est né le 21 avril 1929 à Gundolsheim puis a habité la cité Amélie 2 à Wittelsheim. Après son baccalauréat, il a rejoint l'école d'ingénieur de la Filature à Mulhouse et est diplômé de cette dernière.

Il a fait toute sa carrière professionnelle au Centre de Recherche Textile de Mulhouse. Il a épousé Liliane GROB le samedi 14 avril 1956 à Wittelsheim.

De leur union sont nés trois enfants : Stephan en 1960, Isabelle en 1963, notre pharmacienne et Corine en 1971 qui vit aux USA. Ils sont grands-parents de cinq petits-enfants.



Jean DIEMUNSCH a été élu Maire de Zillisheim le 26 mars 1971. Comme sa dernière fille Corine est née le 9 mars 1971, il est devenu dans ce même mois : Père et Maire...

Pendant ses 4 mandats, il a fortement contribué à moderniser notre village. C'est sous son impulsion que Zillisheim a été doté d'un réseau d'assainissement, lequel était inexistant auparavant... La Mairie a été rénovée et la Salle Polyvalente construite. Jean DIEMUNSCH a également été Vice-Président du SIVOM et c'est sous couvert de son expertise que l'usine d'incinération du SIVOM de Sausheim a été dotée d'une technique d'incinération révolutionnaire pour l'époque : le four à lit fluidisé.

Jean DIEMUNSCH est Maire honoraire de Zillisheim depuis 1995. L'ensemble du Conseil Municipal et de la communauté villageoise lui souhaite avec reconnaissance un joyeux anniversaire.



# NOTRE VILLAGE

## PATRIMOINE COMMUNAL : LE SCEAU DES CHEVALIERS D'ASUEL, FIEF DE ZILLISHEIM

Il y a fort longtemps, il existait trois branches issues de la dynastie des Chevaliers de Ferrette. Celle qui nous concerne en particulier est celle d'Asuel, fief de Zillisheim.

Comme tous les chevaliers, cette famille avait son propre sceau que nous pouvons découvrir ci-contre. Celui-ci date de 1580 et appartenait à Georg VON PFIRT (Jean Georges de Ferrette – 1553/1595) marié en 1580 avec Margaretha VON REINACH, décédée la même année.

Les sceaux des grands feudataires les plus répandus représentaient le seigneur à cheval, armé.

Or, celui-ci est très atypique. On peut y voir une femme couronnée, à moitié dénudée.

A chacun d'interpréter cette image, peut-être était-il plus «casanova» que guerrier ?



## TÉMOIGNAGES ET ANECDOTES DE NOS ANCIENS

Le livre «Zillisheim au XXème siècle - Souvenirs et anecdotes», après une gestation de quatre années est prêt.

Ce livre écrit grâce aux témoignages de plusieurs de nos anciens permet de mieux comprendre ce qu'était la vie autrefois dans notre village et de ne pas oublier. Il sera mis en vente au public, à la mairie, à compter du lundi 17 Juin 2019. Vous pouvez encore le réserver en vous rendant à la mairie et en établissant un chèque de 20 euros à l'ordre du Trésor public.

Voici une anecdote :

**Où est passé le cochon ?** D'autres villageois ont par contre eu la chance d'échapper à la prison :

*«A l'entrée du Séminaire se pavanait un cochon reproducteur. Un beau jour de 1949, celui-ci a disparu. Les gendarmes ont débuté leur enquête qui a été rondement menée ! En effet, ils n'ont eu qu'à suivre les traces de sang qui les ont conduits à une maison d'habitation située près de l'actuelle mairie. Ils n'ont plus eu qu'à surprendre les trois copains qui étaient entrain de découper ce gentil verrat....».*



## PATRIMOINE CULTUREL : DICTONS ALSACIENS

«Am 10 Juni Sunneschin, bringt viel Korn nin» (Le soleil du 10 juin fait rentrer beaucoup de blé).

«Spinne am Morgen, Kummer und Sorgen, Spinne am Mittag, Glück am dritten Tag, Spinne am Abend, Erquiekend und labend» (Araignée du matin, peines et soucis, Araignée à midi, bonheur le troisième jour, Araignée du soir, courage et espoir).



# CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2019

### PROPOSITION DE SIGNATURE DE LA CHARTE «UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITÉ»

L'opération a été créée et pilotée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Périgord-Limousin.

En introduction, ce CPIE rappelle ceci :

La biodiversité, ce n'est pas seulement l'Ours blanc, la Baleine bleue ou les rhinocéros. Un grand nombre d'espèces végétales et animales nous entoure au quotidien, à tel point qu'on n'y prête plus beaucoup attention. Pourtant, si on s'intéresse d'un peu plus près à cette «nature ordinaire», on découvre un monde tout aussi spectaculaire et intéressant que le Pôle Nord, le fond des océans ou la savane.

Par ses activités, l'Homme menace aussi cette «biodiversité d'à côté». Pourtant, en ayant des pratiques respectueuses de l'environnement, chacun peut facilement participer à la préservation de cette nature.

Vous, particuliers et collectivités, êtes invités à «créer» votre propre «Carré pour la Biodiversité».

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages et des papillons.

ZILLISHEIM a donc été sollicité par le CPIE du Ried et de l'Alsace centrale pour signer la charte de l'opération « Un carré pour la biodiversité », qui consiste, comme expliqué plus haut, à laisser évoluer, une ou plusieurs surfaces d'espaces verts choisis parmi les terrains communaux, de manière naturelle (ni intrants, ni arrosage – pas de tonte mais un fauchage annuel à partir du 31/08 seulement, avec exportation des résidus de fauche à l'extérieur du « Carré »). Les situations, surfaces et formes des terrains choisis (bien entendu, il n'est pas obligatoire qu'ils correspondent à des carrés géométriques) sont librement choisis par les Communes qui souhaitent signer la charte.

Les terrains choisis peuvent correspondre à des espaces verts de la Commune ou à des terrains situés dans les écoles (ce qui permet de développer une animation pédagogique avec les professeurs).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de signer la charte « Un carré pour la biodiversité ».

# CONSEIL MUNICIPAL

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2019

### APPROBATION DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT M2A POUR LA VOIE VERTE.

Les Communes de ZILLISHEIM et HOCHSTATT souhaitent sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes entre leurs deux bans communaux. Il s'agit principalement d'assurer la sécurité des collégiens et lycéens de HOCHSTATT qui fréquentent le Collège-Lycée Episcopal de ZILLISHEIM. A cette fin, elles se sont regroupées pour aménager le long de la RD18V une voie verte de 570m de longueur dont 200m sur le ban communal de ZILLISHEIM.

Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), dans le cadre de sa compétence en matière de réalisation des itinéraires cyclables s'engage à cofinancer ce projet qui constitue un maillon important d'un itinéraire cyclable structurant figurant au schéma directeur cyclable de l'agglomération.

Une convention ayant pour objet de préciser les modalités de la participation financière de m2A aux travaux de réalisation d'une voie verte entre ZILLISHEIM et HOCHSTATT le long de la RD18V nous a été transmise par les services de m2A. Par délibération en date du 25 mars 2019, le Conseil communautaire a décidé de nous accorder une subvention d'un montant prévisionnel de 19 567,35 € HT sur un montant total de l'opération estimé à 216 734,58 € HT dont 77 378,86 € HT à la charge de ZILLISHEIM. Le montant définitif de la contribution de m2A sera déterminé en fonction des travaux effectivement réalisés.

Après avoir pris connaissance de ce document contractuel et en avoir délibéré, les conseillers, à l'unanimité, approuvent cette convention de financement proposée par m2A et autorisent M. le Maire à la signer et à effectuer toutes les démarches nécessaires en vue de son exécution.

# EVÈNEMENTS À VENIR

## APRÈS-MIDI SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**SAMEDI 1ER JUIN DE 14H00 À 17H30**

**À LA SALLE POLYVALENTE DE ZILLISHEIM**

Plusieurs partenaires s'associent à cette campagne avec de nombreux ateliers :

- le Centre de Première Intervention de Hochstatt-Froeningen-Zillisheim : démonstration des gestes de premiers secours, utilisation du défibrillateur, démonstration du massage cardiaque.

- la Gendarmerie : échanges pédagogiques sur la prévention et les sanctions.

- les gendarmes de la BPDJ (Bureau de la Prévention de la Délinquance Juvenile) de Mulhouse : projection d'un film suivi d'une discussion sur les risques de la circulation des usagers de la route (piétons, vélos) Projection toutes les 45 minutes : 14h30 - 15h15 - 16h00 - 16h45.

- l'association potocycllette : « Venez avec votre vélo » L'association vérifie les organes de sécurité « pneu-frein-visibilité-dérailleur ».

- la Macif, avec l'aide de l'APEZ (Association des parents d'élèves) : un parcours avec obstacles et port de lests, lunettes et casques afin de comprendre les risques de la somnolence au volant.

Distribution de goodies. Boissons, gâteaux en vente sur place.

- M2A avec la présence d'un Inspecteur Départemental de la Sécurité Routière : projection de spots relatifs à la sensibilisation à l'usage des distracteurs au volant (téléphone, GPS, ...)

**ORGANISATION D'UNE TOMBOLA DURANT L'APRÈS-MIDI !  
ENTRÉE LIBRE**

## PROGRAMME DU FESTIVAL DE JAZZ

**Vendredi 14 juin dès 19h** : Koweit Reinhardt, Un Soir de Swing, Diknu Schneeberger.

**Samedi 15 juin dès 19h** : Nitcho Reinhardt, Le Chinois en quartet, Amati Schmitt.

**Dimanche 16 juin dès 16h** : Pouti Reinhardt, Diven Reinhardt et Ismael Reinhardt.



## SOIRÉE D'ÉCHANGES : LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, POURQUOI ET COMMENT ?

Soirée organisée par les membres du SEL du SUNDGAU, la famille KRAUTH et la commune de Zillisheim

**le Jeudi 27 Juin à 18h30 à l'Espace Saint Laurent.**

Comment s'y prendre pour consommer autrement et faire soi-même ses produits d'entretien, sa lessive en 2 min, ses yaourts 2 en tours de main, etc... ?

Nous avons mis en place des astuces simples que nous proposons de partager avec vous !



# RETOUR EN IMAGES



Visite des militaires du Régiment de Marche du Tchad accompagnés du Lt-Colonel Noël MILLAIRE, président des officiers de réserve de Mulhouse de Mme Anne SPIES, commandant de la réserve citoyenne de l'armée de terre, pour remercier les élèves de l'école élémentaire qui ont remis 70 dessins aux militaires en opération.



Cérémonie Commémorative du 8 mai